



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE commune de Cambayrac

Ce plan, élaboré sous la responsabilité de la mairie, est un document visant à **organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgences**. Il permet de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.).

La commune de Cambayrac est malheureusement très en retard sur le sujet puisque la préfecture du Lot vient de faire un rappel : ce plan aurait dû être réalisé et finalisé entre 2022 et 2025. Or ce n'est pas le cas.

De ce fait, la mairie doit élaborer en urgence son plan communal de sauvegarde.

6 risques naturels sont identifiés pour notre commune. Les plus importants sont le **risque de feux de forêt** et **retrait gonflement des argiles** :

 REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
 SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
 MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
 RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
 FEU DE FORÊT	sur ma commune : EXISTANT
 RADON	sur ma commune : FAIBLE

Le changement climatique de ces dernières années augmente l'apparition de ces risques. La vigilance canicule rouge que nous subissons actuellement en est une nouvelle fois la preuve.

C'est pourquoi, dans un but d'identifier les personnes les plus vulnérables et de mieux connaître sa population, la mairie de Cambayrac **va vous envoyer très prochainement un questionnaire** (dans votre boîte aux lettres) afin d'être en mesure de vous aider au mieux, en cas de besoin.

Ce questionnaire permettra de remplir de façon pertinente le plan de sauvegarde communal qui sera ensuite transféré aux services de la Préfecture du Lot et conservé en mairie.

Bien entendu le questionnaire **ne sera pas diffusé et restera confidentiel**.

Même s'il ne revêt pas un caractère obligatoire nous vous invitons à prendre le temps de le remplir pour le bien de toutes et de tous.

Vous pourrez utilement en faire retour à la mairie de Cambayrac soit :

- en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ;
- en faisant un scan puis en l'envoyant par mail à l'adresse :
info-mairie.cambayrac46@orange.fr
- en le remettant directement en mains propres à madame le maire pour le secteur d'Alary, Laurent Lamberty pour le secteur des Grèzes ou Marie-Christines Restes pour le secteur du Bourg ;

Comme vous l'aurez compris, le retard prit et l'urgence demandée pour la réalisation de ce plan nous impose de la réactivité. Ainsi, nous vous invitons à nous apporter une réponse **dans les 5 jours qui suivront la réception du questionnaire**.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre bienveillance face à ce sujet d'importance majeure pour notre commune et ses habitants.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions concernant la mise en place de ce plan communal de sauvegarde, n'hésitez pas à nous contacter :

- directement en mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux ;
- par téléphone au 05.65.36.95.37 ;
- par mail : *info-mairie.cambayrac46@orange.fr*.

Nous vous remercions pour la bonne prise en compte de ce message.

L'équipe municipale de Cambayrac